

# AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue par visioconférence le mardi 8 juin 2021, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 285-2021 ayant pour objet de décréter des travaux d'entretien de cours d'eau sur les branches 12 et 20 de la rivière du Castor à Saint-Prime.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en consultant le site Internet, ou en obtenir une copie en s'adressant à la MRC du Domaine-du-Roy soit par téléphone au 418 275-5044, ou par courriel à [info@mrcdomaineduroy.ca](mailto:info@mrcdomaineduroy.ca), ou en se présentant aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce neuvième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un.



Steeve Gagnon  
Directeur général adjoint